

Allassac, Brive-la-Gaillarde, Cosnac, Cublac, Dampniat,  
La Chapelle-aux-Brocs, Malemort, Mansac, Noailles,  
Sainte-Féréole, Saint-Viance, Turenne, Ussac, Varetz, Venarsal.



Mai 2006

**NUMERO SPECIAL : Zones d'Activités  
LA RIVIÈRE et MONTPLAISIR**



Marlène d'Or 2005

### Le mot du Président

#### « Le développement économique : une priorité »

▶▶ Bénéficiant d'une position géographique stratégique, à la croisée des autoroutes A20 et A89, la Communauté d'Agglomération de Brive s'est fixée pour objectif principal, depuis sa création, de renforcer l'attractivité de son territoire. Pays d'interface entre les régions Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées, le bassin de Brive couvre aujourd'hui une zone d'influence de plus de 250 000 habitants et accueille des investisseurs désireux d'allier performance et art de vivre.

En réponse aux besoins des entreprises, ce sont, d'ici 2007, **près de 200 hectares de zones d'activités** qui seront aménagés sur le territoire de la CAB, avec un budget de 15 millions d'euros, et commercialisés par Brive Energies qui accompagnera pas à pas les investisseurs dans leur projet.

L'ouverture officielle du Parc d'Entreprises Brive Ouest, il y a quelques jours, est une grande satisfaction. Il s'agit là de la 1<sup>ère</sup> zone opérationnelle de notre plan d'action, véritable « vitrine de notre savoir-faire » en matière d'aménagement et de services aux entreprises.

L'aménagement des zones de Montplaisir à Cosnac et de la Rivière à Malemort, qui font l'objet de ce numéro spécial de la Lettre de la CAB, s'inscrira lui aussi dans cette démarche qualitative.

**La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Rivière à Malemort sera le pendant stratégique à l'est du Parc d'Entreprises Brive Ouest**, au pied du futur barreau entre la RN 89 et la RD 921. Cet équipement concrétisera un engagement pris, à la création de la CAB, par mes 14 collègues maires et moi-même : à chaque projet, nous veillons à conserver l'équilibre entre les zones d'habitation, les espaces à vocation économique et les espaces verts. De plus, l'aménagement de la Zone de la Rivière, dont le périmètre est conforme au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Malemort, se fera dans le respect d'une démarche environnementale.

Il en sera de même pour la **zone de Montplaisir à Cosnac**, dont la vocation est d'accueillir des entreprises de plus petite taille. Située sur une commune de la 1<sup>ère</sup> couronne autour de Brive, elle fera partie d'une offre complémentaire, permettant de **proposer aux entreprises désireux s'installer sur notre territoire un panel de terrains à partir de 1500 m<sup>2</sup>**.

Vous trouverez dans ce numéro deux fiches techniques vous présentant ces projets. A vous d'en prendre connaissance, de nous faire part de vos remarques et, si vous le souhaitez, de consulter le dossier auprès de la Direction Aménagement et Transports.

**Brive Energies, notre Agence de Développement Économique, assurera bien entendu la commercialisation de ces deux zones.** Si vous êtes chef d'entreprise, n'hésitez pas, dès aujourd'hui, à prendre contact avec Brive Energies pour envisager ensemble, et dans des conditions optimales, votre implantation ou votre développement sur le territoire de la CAB, ce qui, à mes yeux, est **une priorité pour assurer la pérennisation des emplois existants.**

Bernard MURAT  
Président de la CAB

# Zone de "la Rivière" à Malemort-sur-Corrèze :

**Superficie : 17 ha**

**Lieu-dit "La Rivière"**

- A la sortie de Malemort (direction Beynat).
- Au pied du futur barreau entre la RN89 et RD921 (route de Beynat/Argentat).

▶▶ **Vocation de la zone :**  
recevoir des entreprises artisanales, commerciales et tertiaires et petite industrie.

**La zone sera desservie par une voie principale structurante** (largeur circulée : 7 m) reliant l'avenue de l'industrie à la route de Beynat. La sécurité des accès sera assurée avec la réalisation d'un giratoire à chacun des raccordements sur les voiries existantes. Sont prévus des stationnements ( Poids lourds/véhicules légers), des trottoirs, l'éclairage public, des plantations en bordure de voie et le verdissement des accotements non circulés.



BD ORTHO V2 - IGN PARIS 2004 - REPRODUCTION INTERDITE - LICENCE N° 20060500067  
Prise de vue par satellite

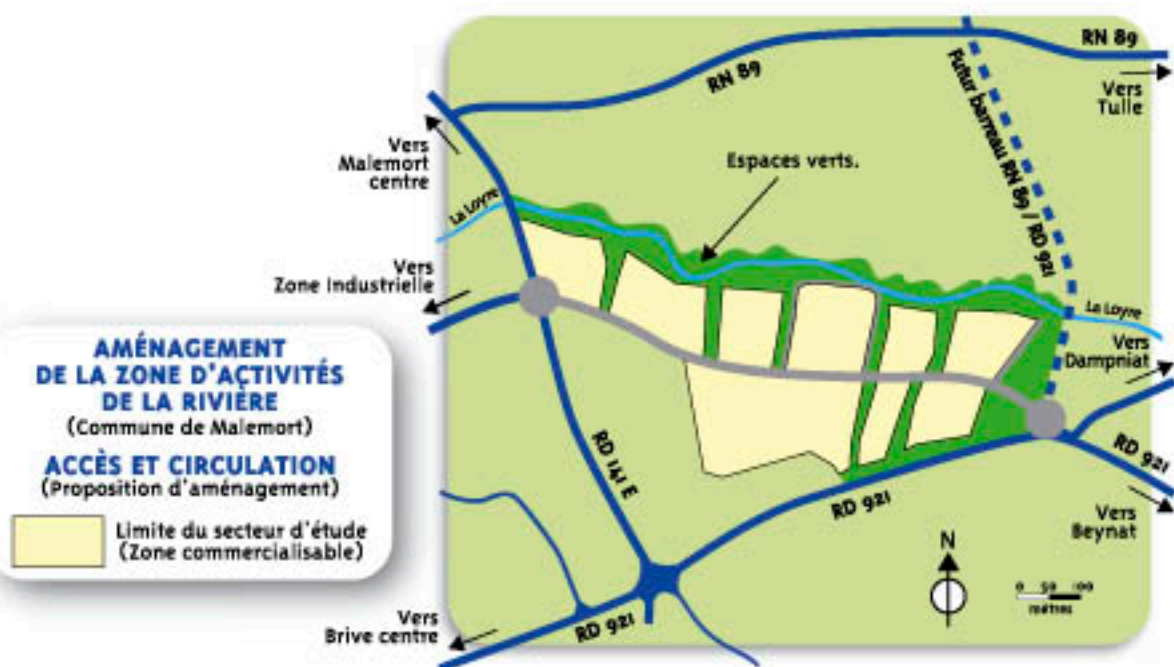
**Les bords de Loyre seront préservés** sur une largeur minimale de dix mètres. Les arbres structurants existants seront également conservés. Les coupures vertes observables (taillis en bordure de prairie, haies,...) servent de trame paysagère à l'aménagement.

Des voiries intérieures (largeur circulée : 6 m) permettront une desserte selon les demandes observées des entreprises.

Chacun des lots commercialisés sera desservi en eau potable, électricité, gaz, téléphone (incluant l'internet haut-débit) et par les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Les eaux usées seront collectées et reliées au réseau urbain de l'agglomération de Brive. Un bassin de rétention des eaux pluviales permettra de gérer les débits avant évacuation.

**La démarche générale du projet**, inscrit au Contrat d'Agglomération 2004/2006, outre les dispositions prévues en termes de chantier propre et de mesures paysagères intégrées, vise à **dégager un point d'équilibre entre espaces naturels et développement économique.**

a  
e  
t  
t  
r  
e



# Zone de "Montplaisir" à Cosnac :

**Superficie : 9 ha**

## Lieu-dit "Montplaisir"

- Proche de l'autoroute A20
- Délimitée par la RD38 d'un côté en direction de Brive et de l'autre en direction de Collonges-la-Rouge.

▶▶ **Vocation de la zone :**  
recevoir des entreprises artisanales, commerciales et tertiaires.

**La zone sera desservie par une voie principale structurante** (largeur circulée : 6 m) reliant la voie communale de Maranzat à la RD 38 (route de Brive) à partir d'un tourne-à-gauche spécialement aménagé à cette occasion. Sont prévus des stationnements (PL/VL), des trottoirs, l'éclairage public, des plantations en bordure de voie et le verdissage des accotements non circulés et le long des zones habitées.



BD ORTHO V2 - IGN PARIS 2004 - REPRODUCTION INTERDITE - LICENCE N° 200605ubco67  
Prise de vue par satellite.

Des voiries intérieures (largeur circulée : 5 m) permettront la desserte en profondeur des secteurs nord et sud.

Chacun des 19 lots prévus (au minimum 1500m<sup>2</sup> éventuellement regroupés suivant les demandes des entreprises intéressées) sera desservi en eau potable, électricité, téléphone (incluant l'ADSL) et par les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Une micro station de traitement des eaux usées et un bassin de rétention des eaux pluviales permettront de collecter les effluents issus des différentes parcelles par le biais de réseaux séparés.

**Les dispositions prévues** en termes de chantier propre et de mesures paysagères intégrées s'inscrivent dans une démarche globale de respect environnemental.



## au service des entreprises...

Créée début 2004, **Brive Energies**, l'agence de développement économique de la Communauté d'Agglomération de Brive, est au service du territoire et des entreprises.

## les missions...

- **Commercialiser** les zones d'activités,
- **Accueillir et accompagner** les entreprises, les porteurs de projets et les investisseurs dans une logique de guichet unique, en coordination avec les acteurs institutionnels et privés concernés,
- **Favoriser** le développement des entreprises déjà implantées,
- **Promouvoir** l'offre territoriale et l'image économique de la Communauté d'Agglomération de Brive,
- **Piloter** des projets économiques structurants,
- **Offrir** des services aux entreprises : dispositifs d'aides économiques et publics, aide au recrutement...
- **Accompagner** le développement de formations supérieures.



Contact :  
05 55 74 49 76

## Dossiers consultables à la Direction Aménagement et Transports de la CAB :

Contact :  
05 55 74 93 82



### Adresse postale :

Communauté d'Agglomération  
de Brive (CAB)  
BP 103  
19103 Brive-la-Gaillarde Cedex

[www.cabrive.net](http://www.cabrive.net)

### Rédaction

Directrice de la publication : Danièle Lecat

Rédaction : Services CAB

Coordination : Stéphanie Decay

Conception graphique : Franck Chevalier

### Photos

Services CAB (sauf mentions)

### Impression

Groupe Maugein (Tirage de 1000 ex.)

### Locaux CAB

9, avenue Leo Lagrange - 19100 BRIVE

Tél : 05 55 74 10 00 - Fax : 05 55 74 99 29

Dépot légal n° 896